

Saint-Julien-lès-Metz, le 13 septembre 2021

MAIRIE
de
SAINT-JULIEN-lès-METZ



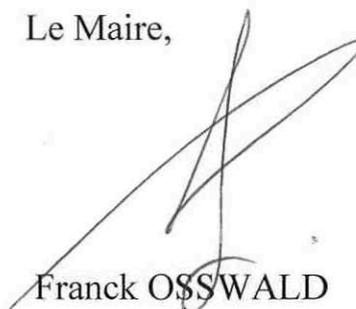
ATTESTATION

Je soussigné, Franck OSSWALD, Maire de la Commune de Saint-Julien-lès-Metz et personne publique associée, certifie par la présente avoir réceptionné en Mairie en date du 07 juillet 2021, le projet de modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de LA MAXE, prescrit le 20 août 2021 par arrêté métropolitain.

La Municipalité n'a pas émis d'observations particulières sur le projet.

Délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Maire,



Franck OSSWALD